

Aux origines de l'entreprise dite « Les chapeaux »

Le 5 septembre 1910, Aristide Corbin et Frédéric Donné créent une société commerciale en nom collectif, au capital de 120.000 francs apportés par chacun pour moitié, « ayant pour objet l'exploitation d'une fabrique de chapeaux pour dames et fillettes en tous genres (sic) ». (1)

Le siège social est fixé à Paris, 48 rue Chapon, dans le 3^{ème} arrdt, à proximité du domicile de Corbin, 34, rue des Gravilliers. On est au cœur du quartier de la confection en tous genres, vêtements, chapeaux, maroquinerie, joaillerie, accessoires de toilettes...Donné, lui, habite sur la Butte Montmartre, rue du Mont-Cenis. Chaque associé percevra 300 francs par mois comme appointements. En cas de décès, la veuve prendra la succession du décédé.

Quelle était l'activité exacte de l'entreprise parisienne ? Fabriquait-elle elle-même les feutres ou les recevait-elle pour les transformer comme cela se fera plus tard à Rambouillet ? L'atelier de la rue Chapon était de dimensions modestes et l'apport financier relativement peu important.

Dans tous les cas, Corbin songe très vite à s'installer à Rambouillet ; Il loue la maison du 30 rue Gambetta, (aujourd'hui le 32, occupé par la MJC) et sans doute prévoyait-il d'acquérir la maison et ses dépendances puisque l'acte de location lui accorde une priorité en cas de vente. (2)

La vente est consentie par Mme Bailly, veuve Micheau, dont le père avait acquis le terrain, sans doute sans constructions, en 1862. L'absence de plans ne permet pas de certitude sur ce point, mais les différentes mutations relevées à partir de 1821 ne font état que de terrains et, de fait, le cadastre de 1830 ne fait pas apparaître de constructions.

En 1919, la vente concerne la maison du 30 rue Gambetta (le 32 actuel, rappelons-le) qui n'a connu depuis que des aménagements intérieurs, un deuxième bâtiment en retour, longeant la rue Dubuc, comprenant un atelier au rez de chaussée, un premier étage avec atelier et manutention. Enfin un hangar couvert d'ardoises, fermant la cour à l'est.

L'ensemble avec cour et jardin d'une contenance de 2275 m². C'est pratiquement la surface de l'ensemble actuel, parking compris. Par contre il restait une parcelle d'environ 1000m² que Corbin et Donné acquerront en 1921, pour être rétrocédée en 1929 à Mme Desplanques, qui exerce la fonction de contremaîtresse dans l'entreprise, et qui fera construire alors la maison qui voisine la partie sud du jardin alors. (3) et (4)

L'essentiel des bâtiments existe donc lors de l'achat de 1919. Quelques aménagements ultérieurs sont recensés dans les archives de la Mairie ; D'abord concernant le bâtiment en retour sur la rue Dubuc : branchement d'eau en 1922, ouverture de trois fenêtres en 1923, construction d'un garage et d'un atelier en 1928.

(1) *Acte de création de l'entreprise enregistré au tribunal de Commerce et à la Justice de Paix du 3^{ème} arrdt de Paris le 17 septembre 1910 sous le numéro 1538-réf. Archives de Paris, Recueil du Tribunal de Commerce Actes des Sociétés en nom collectif n° 1275 -D 32 U 3 92.*

(2) *Acte de vente par Mme Micheau à la Société Corbin et Donné le 11 Novembre 1919 devant maître Tassart, Notaire à Marly le Roi.*

(3) *Acte d'acquisition de la propriété par les occupants actuels du 6, rue Dubuc auxquels nous devons ces renseignements aimablement fournis.*

(4) *Registre de demandes d'autorisation de travaux, service d'urbanisme de la mairie de Rambouillet.*